CC du Trièves (Siren : 200030658)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Monestier-de-Clermont
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2011
Date d'effet	01/01/2012

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jérôme FAUCONNIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	300 Chemin du Ferrier
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38650 MONESTIER DE CLERMONT
Téléphone	04 76 34 11 22
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 328

Densité moyenne	16,25

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Avignonet (213800238)	202
38	Château-Bernard (213800907)	272
38	Châtel-en-Trièves (200068336)	461
38	Chichilianne (213801038)	307
38	Clelles (213801137)	549
38	Cornillon-en-Trièves (213801277)	170
38	Gresse-en-Vercors (213801863)	398
38	Lalley (213802044)	199
38	Lavars (213802085)	151
38	Le Monestier-du-Percy (213802432)	257
38	Mens (213802267)	1 473
38	Monestier-de-Clermont (213802424)	1 458
38	Percy (213803018)	176
38	Prébois (213803216)	172
38	Roissard (213803422)	313
38	Saint-Andéol (213803554)	128
38	Saint-Baudille-et-Pipet (213803661)	265
38	Saint-Guillaume (213803919)	263
38	Saint-Jean-d'Hérans (213804032)	295
38	Saint-Martin-de-Clelles (213804198)	188
38	Saint-Martin-de-la-Cluze (213801152)	734
38	Saint-Maurice-en-Trièves (213804248)	159
38	Saint-Michel-les-Portes (213804297)	277
38	Saint-Paul-lès-Monestier (213804388)	268
38	Sinard (213804925)	715
38	Treffort (213805138)	299
38	Tréminis (213805146)	179

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) *Adduction, distribution et gestion des réseaux d'eau potable concernant les réseaux d'adduction des sources de Fraîchinet, Fond Noire, Fond Fovèze, et les réseaux de distribution à partir des réservoirs de St Michel les Portes, Roissard, Le Fau, St Paul les Monestier, Sinard, Avignonet, St Martin de la Cluze. Conseil et appui technique aux communes, mise à disposition des personnels intercommunaux dans le cadre de convention de bonne organisation des services (article L5211-4-1).*

- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

Aide au développement de la filière des énergies renouvelables dont la réalisation et la gestion de chaufferies bois ou autre équipement d¿intérêt communautaire. Chartes de développement durable et contrats de territoire : élaboration et mise en ?uvre de chartes sur les ressources naturelles, le paysage et l'environnement. Gestion concertée de zones naturelles : études, diagnostic des zones naturelles, biodiversité, zones humides ; mise en ?uvre d'un plan de gestion concertée des espaces menacés. Contrats de rivières.

Sanitaires et social

- Action sociale

Actions d'information, de prévention et de formation : Actions transversales de formations des adultes et information. Informations sur les services à la population. Actions de prévention. Actions d'animation en direction des familles notamment d'écoute et de parentalité. Actions en faveur de l'isolement des personnes. Actions locales d'insertion : Accueil, suivi, accompagnement des bénéficiaires du RSA, partenariat avec le Conseil départemental. Schéma de développement et programme d'actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse, et dispositif contractuel dont Contrat enfance jeunesse avec la CAF. Actions de formation du personnel ou des bénévoles. Soutien aux associations. Activités de loisirs, sportives et culturelles en faveur des enfants et adolescents : création et gestion de Centres de Loisirs et points jeunes. Participation à l'organisation d'activités périscolaires à destination des collégiens. Construction, entretien et fonctionnement d'une cuisine centrale pour l'établissement accueillant des personnes âgées dépendantes et les écoles élémentaires et pré élémentaires, les structures collectives d'accueil des enfants et adolescents, voire d'autres structures collectives, ainsi que des particuliers en situation difficile ponctuelle.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

Accueil de la petite enfance : création et gestion des Relais Assistantes Maternelles, et soutien aux Etablissements d'accueil des jeunes enfants.

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création, entretien, gestion et fonctionnement de structures d'accueil pour personnes âgées valides, ou dépendantes, ainsi que de structures spécialisées à vocation psycho gériatrique. Coordination de la politique gérontologique : Actions en faveur d'une politique de maintien de l'autonomie des personnes âgées et de prévention des problèmes liés au vieillissement dans tous les domaines : santé, isolement, précarité, logement... Evaluation des besoins, information, coordination, suivie et soutien aux familles, intégration à un CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Bâtiments Culturels : Médiathèques têtes de réseau à Le Percy, Monestier de Clermont et Mens. Musée du Trièves à Mens. Fonds documentaire Trièvois à Mens. Points lectures : Lavars, Tréminis, Saint Jean d?Hérans, Lalley, Clelles, Chichilianne, Saint Martin de Clelles et Saint Michel les Portes. Bâtiments Socio-culturels : Centre socio-culturel « Le Granjou » à Monestier de Clermont. La maison de l?enfance et de la jeunesse à Mens. Les Aires à Mens. Bâtiments Scolaires : Groupes scolaires de Clelles, Mens, et Monestier de Clermont. Ecoles de Monestier de Percy, Saint Maurice en Trièves et Chichilianne. -

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément

Enseignement préélémentaire et élémentaire, création, entretien et fonctionnement des groupes scolaires et classes uniques, cantines scolaires et périscolaires pour les groupes scolaires de : Monestier de Clermont, Clelles, Mens et les écoles de St Maurice en Trièves, Monestier du Percy, Chichilianne. Fonctionnement et mise en ?uvre des actions de l'EMALA,

équipe mobile d'animation et de liaison académique.
- Activités culturelles ou socioculturelles *Animation et actions de promotion de la culture et du patrimoine, dont charte de développement culturel en partenariat avec le Département. Animation des Bibliothèques et médiathèques de Mens, Le Percy, Monestier de Clermont, et mise en réseau, animation des points lecture notamment dans le cadre du programme de Lecture publique. Organisation occasionnelle de spectacles vivants. Création et gestion du Parc de matériel de spectacle. Soutien aux associations à but social, sportif, éducatif, culturel, ayant une vocation cantonale ou inter-cantonale.*
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Schéma de cohérence territoriale - Etude, élaboration, suivi et révision du SCOT, compétence déléguée à l'EP Scot de la région grenobloise.*
- Schéma de secteur *Etude, élaboration, suivi et révision schéma de secteur du Trièves. Réflexion, élaboration et animation du projet de territoire Agenda 21.*
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Assistance architecturale et assistance paysagère*
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *Élaboration et mise en ?uvre du Programme Local de l'Habitat : Comité local de l'habitat, Montage et financement d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat, Accompagnement énergétique. Observatoire du logement. Mise en ?uvre d'un schéma communautaire favorisant l'équilibre social de l'habitat et la mixité.*
- Politique du logement social *Politique du logement social : Gestion concertée du parc locatif public social dans le cadre du comité local de l'habitat. Mise en ?uvre locale du PDH (Plan Départemental de l'Habitat, du DALO (droit au logement opposable) et du PALDI (Plan d'actions pour le logement des personnes défavorisées de l'Isère). Création de réserves foncières et immobilières d'intérêt communautaire afin de favoriser les logements sociaux. Soutien et le développement du dispositif d'hébergement transitoire.*
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) *Réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l?article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres *Signalisation, balisage, cartographie et entretien des sentiers d'intérêt communautaire. Les sentiers d'intérêt communautaire sont ceux labellisés PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) par le Conseil départemental de l'Isère. Les sentiers non labellisés sont de compétence communale. Les sites patrimoniaux remarquables placés sur les itinéraires pourront aussi être sécurisés et valorisés par la communauté de communes.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	SM Parc naturel régional du Vercors (252600192)	SM ouvert	600 538
38	SM des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) (253805105)	SM ouvert	759 633
38	Etablissement public du SCOT de la grande région de Grenoble (253804314)	SM fermé	767 920

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)